

Nécrologie : le colonel J. de Reynier (1870-1932)

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **77 (1932)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NÉCROLOGIE

† **Le colonel J. de Reynier** (1870-1932).

C'est en 1915, au lendemain de la deuxième période de service actif de la 2^e Div., que le Colonel J. de Reynier, dont on sait la récente mort tragique, avait été appelé par le Conseil fédéral à la direction de la Société suisse de surveillance économique, à Paris.

Il n'avait accepté ce poste qu'après avoir obtenu l'assurance de pouvoir revenir prendre le commandement de son régiment, chaque fois que celui-ci serait mobilisé. En réalité sa carrière militaire était terminée ! Sa tâche à Paris devenait en effet de mois en mois plus importante ; avec des regrets souvent exprimés, le colonel de Reynier dut bien se résigner à remettre son commandement.

Il avait commandé la bttr. de camp. 7 puis le groupe 2, et reçu au 31 décembre 1913 le commandement du R. art. camp. 3, qu'il eut la bonne fortune de pouvoir prendre en main dans un cours de répétition de détail, les 6 batteries étant casernées à Bière, en juillet 1914.

De l'activité du colonel J. de Reynier à la tête de son régiment au cours de répétition en question et aux services actifs de 1914 et 1915, il me paraît opportun de rappeler brièvement ce qui suit :

De Reynier était un beau type d'artilleur ; il fit preuve de caractère dans bien des occasions, qui mériteraient d'être rappelées, aussi bien lorsqu'il s'agit de réprimer certains abus dans le corps de ses officiers, que lorsqu'il fallait tenir tête aux orages émanant du colonel-div. de Loys, qui, dans ce temps, n'aimait pas beaucoup les artilleurs ! Mais j'aimerais réserver le peu de place dont je dispose pour montrer en lui l'initiateur courageux et intelligent, parfois même prophétique.

Les souvenirs commencent à s'effacer, mais pas au point de faire oublier quatre initiatives particulièrement heureuses dont le colonel de Reynier fut l'auteur incontesté :

Le défilement profond des batteries ; non pas comme on le faisait, à cette époque de début du tir indirect, derrière la première crête et à portée de la voix d'un capitaine non muni de téléphone, mais le défilement complet, qui fut appliqué au régiment 3, dès juillet 1914.

Un des groupes du régiment 3, qui n'avait eu qu'un rapide grand congé entre cours de répétition et mobilisation générale, était en position, près de Movelier, le dimanche 9 août 1914 à midi,

faisceaux de tir préparés sur les champs alsaciens, et c'est là qu'on vit dès le lendemain les pièces disparaître sous des masques artificiels. Le colonel avait inventé le camouflage avant la lettre, bravant les quolibets des fantassins du voisinage, qui longtemps blaguèrent le *village nègre* de Movelier.

Enfin il me souvient d'un exercice dans la région de Mervelier-Corban, à la fin d'août, où les batteries se déployèrent par échelons au cours d'une marche d'approche, tactique que les expériences de la guerre devaient aussi consacrer.

Il conviendrait de rappeler également que l'esprit inventif du colonel de Reynier en fit un précurseur de Baranoff. Désireux d'employer les loisirs du service à l'amélioration du tir, et surtout à l'initiation au tir des jeunes officiers et des sous-officiers, le commandant de régiment institua le *tir en chambre*, dès le service du printemps 1915. L'appareil portatif imaginé était, il va sans dire, un très modeste avant-coureur de cette merveille mécanique qu'est l'appareil du savant constructeur russe.

J'ai tenu à rendre hommage à la mémoire d'un officier qui avait certainement l'étoffe d'un chef, et peut-être même d'un grand chef. Je l'ai fait entre autres, parce que, comme toute personnalité accusée, il eut des détracteurs dont plusieurs ne lui pardonnaient pas un goût, parfois peut-être exagéré, pour le décorum.

Il n'en reste pas moins que, non seulement par ses initiatives mais par la loyauté et la fermeté de son caractère, par cette sévérité mitigée par une grande compréhension et sympathie humaines, qualités qui lui ont valu ses succès dans les missions si brillamment remplies pour le compte de la S. d. N., le Colonel de Reynier restera dans notre souvenir comme un beau type de soldat.

Lieut. Col. DE M.
